Conseil de développement économique de l'Alberta

LIAISONENTREPRISE
Le service d'information sur l'entrepreneuriat en Alberta

# Dîner-séminaire d'affaires

## Appels d'offres publics: Comment les trouver et y répondre

Augmentez vos revenus et votre chiffre d'affaires en répondant aux appels d'offres du gouvernement municipal, provincial et fédéral! Un marché souvent méconnu, les appels d'offres publics sont pourtant disponibles à tout entreprise qualifiée qui désire offrir ses produits ou services aux différents paliers gouvernementaux. Cette session vous montrera où les trouver et comment y répondre.

**Date** : le jeudi 1er octobre 2009
**Heures** : 12 h (midi) à 13 h
**Lieu** : Liaison Entreprise/The Business Link
639, 5e Avenue S.-O., bureau 250
**Coût** : c'est gratuit, vous n'avez qu'à apporter votre lunch !

**Informations** : 403.802.0880 / francois.vigneault@lecdea.ca

Diffusé par vidéoconférence aux endroit suivants, entres autres :
- **Edmonton** : Liaison Entreprise / The Business Link
  10237, 104e Rue, 780.644.1700
- **Bonnyville** : Community Futures Lakeland
  5016, 50e Avenue, bureau 201, 780.826.3858
- **St. Paul** : Community Futures St. Paul-Smoky Lake Region
  4802, 50e Avenue, 780.645.5782
- **Peace River** : Community Futures Peace Country
  9816, 98e Avenue, 1.800.396.4605
- **Red Deer** : Centre for Business Development
  5013, 49e Avenue, 1.888.343.2055

Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Votre chapeau s'envole au vent quand vous vous promenez dans les champs?
**Peut-être devriez-vous planter des arbres!**

Pouvez-vous imaginer planter assez d'arbres pour faire le tour de la terre 27 fois? Eh bien c'est ce qu'ont fait les agriculteurs de l'Ouest canadien : ils ont planté plus de 600 millions d'arbres au cours des 100 dernières années dans le cadre du **Programme des brise-vent des Prairies** d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Le Centre des brise-vent fournit toute une gamme de semis d'arbres et d'arbustes aux fins de plantation pour les brise-vent, les zones tampons riveraines et les autres plantations agroforestières. Les brise-vent présentent plusieurs avantages économiques et environnementaux, tels que la conservation des sols, l'amélioration de la qualité de l'eau, la protection des champs et du bétail, l'accroissement du rendement des cultures et l'amélioration de l'habitat faunique.

### Qui est admissible au programme?

- Les propriétaires fonciers dans les régions rurales et les propriétaires de terres agricoles possédant un minimum de deux hectares (cinq acres) de terre.
- Les gestionnaires de terres publiques qui dépendent ou sont sous l'autorité d'une municipalité, d'une province ou d'un ministère du gouvernement fédéral.

### La date limite pour la présentation d'une demande est le 15 mars 2010.

Les candidats admissibles recevront les semis gratuitement, mais devront assumer les frais d'expédition, planter les semis et les entretenir. Afin de maximiser le taux de survie des semis, les sites de plantation doivent être préparés durant l'année précédant la plantation.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir un formulaire de demande :
Site web : www.agr.gc.ca/brisevent Téléphone : 1-866-766-2284 Courriel : agroforesterie@agr.gc.ca

Canada

*Justice et droits*

*Accès à la justice et langues officielles*

# Nouveau représentant de l'Alberta

L'Alberta a un nouveau représentant au Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles : Maître Frédéric Bénard, procureur de la Couronne à Saint-Paul.

Ce Groupe de travail découle de l'étude de 2002 intitulée *État des lieux sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles* et dont le texte intégral est disponible au site Internet www.justice.gc.ca .

Le document dresse un portrait de la situation par province et par territoire et fait état non seulement des obstacles à l'accès au système de justice en langue officielle minoritaire, mais également de pistes de solutions issues du milieu juridique minoritaire.

Parmi les solutions recommandées pour l'Alberta, il y a entre autres les suivantes : s'assurer qu'il y ait des sténographes et du personnel bilingue lors de l'audition de causes ou de procès en français; traduire les principales lois de la province en français; adopter une politique d'offre active de services judiciaires et juridiques dans les deux langues officielles, surtout en ce qui a trait aux droits prévus à l'article 530 du *Code criminel*; mettre en place une cour itinérante incluant un juge francophone de la Cour du Banc de la Reine et un juge francophone de la Cour provinciale, un procureur de la Couronne, un greffier et un sténographe bilingues.

Les conclusions de cette étude ont été présentées aux sous-ministres responsables de la justice en juin 2002. Dans la foulée de cette étude, les sous-ministres ont autorisé la création d'un Groupe de travail fédéral-provincial-territorial formé de représentants de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, du Nunavut, de l'Ontario et du Yukon.

De 2002 à 2008, c'était Maître Irv Yaverbaum, de la Direction de droit criminel du ministère de la Justice, qui représentait l'Alberta auprès de ce Groupe.

Je présume que les personnes qui préparent présentement un énoncé politique sur les services en français en Alberta vont s'inspirer de l'étude de 2002, ainsi que des travaux de ce Groupe de travail.

Né le 30 janvier 1976 à Montréal où il a été à l'école élémentaire et secondaire puis au CEGEP, Frédéric Bénard est déménagé à Ottawa en 1998 afin d'y étudier le droit.

Il était alors impliqué dans l'association étudiante à titre de vice-président aux affaires académiques. Il a obtenu une licence en droit civil (LL.L.) en 2001 et un baccalauréat en common law (LL.B.) en 2002. Il a fait son stage en droit auprès du Bureau des substituts du Procureur général du Québec à Valleyfield.

Admis au Barreau du Québec en 2003, il a brièvement été en pratique privée au sein du cabinet Robinson Sheppard Shapiro, à Montréal, avant d'occuper de juin 2004 à janvier 2005 un poste à titre de procureur à la Cour municipale de Longueuil.

En janvier 2005, il a été engagé à l'Aide juridique de Montréal et, en juin 2005, il a été transféré au Bureau d'aide juridique de Kuujjuaq dans le Grand-Nord; dans cette communauté inuite isolée, il a travaillé à titre d'avocat pendant deux ans.

En août 2007, il a fait un retour à la Couronne provinciale du Québec jusqu'en juillet 2008 où il a déménagé à Saint-Paul afin d'y occuper un poste comme procureur de la Couronne. Il est membre du Barreau de l'Alberta.

**Gérard Lévesque**
avocat et notaire
*Levesque.Gerard@sympatico.ca*